

LES ASSURANCES,

MOTEURS DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE



Philippe Delerive (86)

BIO EXPRESS

Diplômé de l'Ecole polytechnique, de l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique et membre qualifié de l'Institut des Actuaire, **Philippe Delerive** a débuté sa carrière à l'UAP en 1991, puis à AXA jusqu'en 2002. Il rejoint alors Gan Assurances, dont il devient Directeur général en octobre 2012.

Le monde de l'assurance n'a plus de secret pour vous. Quel regard portez-vous sur l'évolution du marché ?

Il y a toujours à apprendre dans ce secteur extrêmement riche en métiers et en évolution. En tant qu'assureur, nous jouons un rôle clé dans l'économie pour deux raisons. En premier lieu parce que nous permettons à tous, particuliers, professionnels, chefs d'entreprise de prendre des risques, d'oser se projeter dans l'avenir en montant des projets. Nous aidons nos clients à analyser leurs risques en amont de leur projet, à mettre en place les bonnes stratégies pour éviter le risque où en limiter les conséquences, et si l'événement redouté survient malgré tout, nous intervenons pour remettre la situation dans son état initial. Nous avons ainsi réinjecté plus d'un milliard d'euros dans l'économie en 2014, ce qui a contribué à préserver des milliers d'emplois. En second lieu, nous finançons les entreprises : la moitié de nos actifs sont investis en capital et en dette d'entreprises.

Notre activité nous fait jouer un rôle de stabilisateur quand la conjoncture est mauvaise. Mais nous allons jouer aussi un rôle d'accompagnateur dans la sortie de crise en permettant des prises de risques bien gérées. Les Français attendent qu'on les rassure, qu'on leur donne confiance dans l'avenir : l'assureur a un rôle clé à jouer pour permettre aux innovations, facteurs de croissance, de se déployer. C'est tout le sens de la forte présence de Gan Assurances dans le monde de l'entrepreneuriat et auprès des experts-comptables qui sont les premiers conseillers des chefs d'entreprise.

La réglementation qui encadre le secteur de l'assurance est de plus en plus complexe. Représente-t-elle un frein à l'innovation selon vous ?

La réglementation peut nous ouvrir de nouveaux marchés, comme lorsque les partenaires sociaux créent l'obligation au 1er janvier 2016 d'un contrat collectif santé pour tous les salariés par exemple et que le Conseil constitutionnel, au nom de la liberté d'entreprendre, permet à tous les acteurs de concourir. Cette évolution de la réglementation augmente largement notre champ d'intervention sur ce marché de la santé collective que Gan Assurances connaît bien. Nous avons été le premier assureur à proposer une offre « ANI compatible » et nous capitalisons sur l'expertise historique en assurances collectives de notre réseau, tout particulièrement auprès des TPE et

PME, pour accompagner et conseiller les entreprises et leurs salariés pour définir avec eux la meilleure articulation entre leur couverture collective et le choix individuel de chacun. La loi Hamon, qui est entrée en vigueur en ce début 2015, et qui offre la possibilité de résilier un contrat à tout moment et aussi de lancer des « class actions » à la française, nous amène à être encore plus exigeants sur la qualité de nos offres et à améliorer encore les services que nous apportons à nos clients. Nous sommes convaincus en effet que ce n'est pas la loi qui fera qu'un client nous quittera ou pas, mais bien son degré de satisfaction.

Au 1^{er} janvier 2016, la directive Solvabilité 2, conçue pour renforcer la protection des assurés, entrera aussi en vigueur. Son pilier 1, qui renforce l'exigence de fonds propres nécessaires pour exercer notre métier, va augmenter l'exigence de rentabilité. Son pilier 2, qui renforce l'exigence de maîtriser nos process pour bien maîtriser nos risques, est un facteur de progrès dans nos manières d'exercer notre métier, au service de nos clients qui bénéficieront ainsi d'une meilleure stabilité dans la performance délivrée.

Au-delà de ces exemples récents, et pour élargir la question, le législateur, c'est-à-dire in fine le citoyen qui l'élit, fixe les grands équilibres entre les risques ou la part des risques qui doivent être pris en charge par l'Etat, c'est-à-dire par l'en-

1. Accord National Interprofessionnel



semble des contribuables, et ceux qui sont couverts dans un cadre concurrentiel par les entreprises privées comme la nôtre, c'est-à-dire financés pas la mutualité de leurs clients.

Quelles sont justement les offres phares de Gan Assurances et vos innovations plus récentes ?

Nos travaux d'innovation sont tournés essentiellement dans la relation avec nos clients, et dans l'accompagnement de nos clients, en particulier TPE et PME. Ces innovations s'inscrivent dans une longue tradition : Gan Assurances est membre fondateur du CJEC (Club des Jeunes Experts Comptables et Commissaires aux Comptes) créé il y a plus de 30 ans et depuis des dizaines d'années, nous accompagnons les entrepreneurs et créateurs d'entreprises. Avec nos 1 000 Agents généraux – eux-mêmes chefs d'entreprise – nous développons de nombreux partenariats pour accompagner les entrepreneurs : Réseau Entreprendre, CRA², la Fédération Française de la Franchise, les Salons des Entrepreneurs – dont nous sommes partenaires depuis son origine –... et depuis le début de cette année le Moovjee (qui accompagne les étudiants entrepreneurs)

Parce que nos clients doivent pouvoir nous joindre où et quand ils veulent, et quelle que soit leur demande, nous développons depuis quelques mois un dispositif « multicanal » qui permet pour l'instant de souscrire un contrat Auto et un contrat Habitation directement en ligne, avec l'appui de conseillers par téléphone ou par tchat en soutien de nos agences.

Pour accompagner le développement de nos

La complémentaire santé pour les salariés devient obligatoire* dans toutes les entreprises.

Parce que vous êtes déjà très occupé, Gan s'occupe de tout !

Vos salariés sont indispensables pour votre entreprise, une bonne complémentaire santé aussi. Avec le *Suivi Expert*, Gan vous apporte une réponse personnalisée, et vous aide à mettre en place la bonne solution.

► Trouvez votre Agent général sur ganassurances.fr



Assuré d'avancer

* Au 1^{er} janvier 2016 : généralisation de la couverture santé, prévue à l'article 1^{er} de la loi 2013-504 du 14/06/2013 relative à la sécurisation de l'emploi.

clients, tout en sécurisant les épargnants, nous allons signer un partenariat avec une plate-forme de crowdfunding, spécialisée dans les TPE-PME, dans les tout prochains jours.

Enfin, nous nous intéressons aux innovations portées par nos clients. C'est ainsi par exemple que nous avons signé à l'automne dernier un partenariat avec le premier organisme de certification des drones et de leurs pilotes.

Comment voyez-vous le marché dans les années à venir ?

Nous vivons une crise économique depuis 1973 et une crise financière depuis 2008. Le contexte pour 2015 s'annonce encore difficile : les perspectives

de croissance sont toujours faibles, les taux d'intérêt sont tombés à des niveaux historiquement extrêmement bas, le taux de chômage est élevé et la pression fiscale est importante. La technologie et les demandes des clients poussent certaines entreprises à disparaître, d'autres à apparaître, toutes à se transformer.

Il y a quelques mois, lors de la bien-nale organisée par l'un de nos partenaires – Réseau Entreprendre – Yannick Roudaut, à la fois créateur récidiviste d'entreprises et conférencier spécialiste du développement durable, nous disait que nous vivons actuellement une nouvelle Renaissance, comparable à la période qui a fait passer le monde du Moyen Age à une nouvelle ère.

Cette période peut être vécue dans l'angoisse face à toutes les transformations que nous devons mener. De nouveaux risques émergent. Nos clients demandent des choses nouvelles : des réponses instantanées à leurs demandes, des prix qui n'évoluent pas ou quasiment pas d'une année à l'autre, la reconnaissance de

leur fidélité tout en voulant nous quitter à tout moment, la possibilité de souscrire à distance tout en bénéficiant d'un conseil personnalisé quand ils le souhaitent. Nous devons réinventer nos organisations pour répondre à ces attentes.

Cette période peut et doit aussi, être vécue comme une formidable aventure. Par son métier de gestionnaire de l'ensemble des risques, l'assureur est et restera un acteur indispensable pour les créateurs, les inventeurs, les développeurs, tous ceux qui osent et qui entreprennent. À nous d'accompagner la transformation en cours pour inventer le monde de demain, parce que nous sommes des assureurs, créateurs de confiance, comme le clame la signature de notre groupe, Groupama. ■

2. Cédants et Repreneurs d'Affaires



EN BREF

Compagnie d'assurances et de distribution généraliste, Gan Assurances propose des contrats et services d'assurances et de banque adaptés aux besoins des professionnels et des entreprises (pour elles-mêmes ou leurs salariés) ainsi que des particuliers : auto, habitation, santé, prévoyance, épargne, retraite, placements et garanties professionnelles. Gan Assurances constitue le 4^e réseau français d'Agents généraux en France, au service de 1,5 million de clients. Acteurs traditionnels de l'assurance, les Agents généraux sont au cœur de l'activité commerciale de ce secteur.